



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-092

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2023

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l hébergement et du logement / Unité départementale de Paris

75-2023-02-08-00005 - ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE MÉDIATION « DROIT AU LOGEMENT/HÉBERGEMENT OPPOSABLE » COMPÉTENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PARIS (7 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l hébergement et du logement

75-2023-02-08-00005

ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DE MÉDIATION « DROIT AU
LOGEMENT/HÉBERGEMENT OPPOSABLE »
COMPÉTENTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE
DE PARIS

**ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE
MÉDIATION « DROIT AU LOGEMENT/HEBERGEMENT OPPOSABLE » COMPÉTENTE
SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PARIS**

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS,

Officier de la Légion d'honneur,

Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L 441-2-3, R 441-13 ;

Vu le décret n°2010-687 modifié du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu l'ensemble des arrêtés préfectoraux antérieurs portant désignation des membres de la commission de médiation « droit au logement/hébergement opposable » compétente sur le territoire de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2021 portant nomination de Madame Fatiha BENATSOU dans les fonctions de présidente de la commission départementale de médiation « droit au logement opposable » compétente sur le territoire de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2022 portant modification des représentants de la Ville de Paris au sein de la commission départementale de médiation « droit au logement opposable » ;

Sur proposition du préfet, directeur de Cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris,

ARRÊTE :

Article 1 :

La commission départementale de médiation (COMED) « droit au logement/hébergement opposable » de Paris, prévue aux articles L 441-2-3 et R 441-13 du code de la construction et de l'habitation, est composée de 5 collèges de 3 sièges chacun.

La COMED est présidée par une personnalité qualifiée désignée par le représentant de l'État, par arrêté distinct susvisé, pour une période de trois ans renouvelable. La COMED élit parmi ses membres un vice-président qui peut exercer les attributions du président en l'absence de ce dernier.

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE :

1) Collège des services déconcentrés de l'État :

Membres titulaires:

Sont nommés membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des services déconcentrés de l'Etat :

Jean-Christophe REGRAIN	Préfecture de Police de Paris
Patrick GUIONNEAU	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Marie DUCHENY	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)

Membres suppléants :

Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des services déconcentrés de l'Etat :

Nathalie DUMONT	Préfecture de Police de Paris
Valentine BRAIVE	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Aurélien BARBEY	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Anne DETOURBET	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Rose MIHOUBI	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Mylène DRIGO	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Tania ABENON	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Ilhème GRIMALDI	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Malick PARAISSO	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement

	et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
--	---

2) Collège des collectivités territoriales :

Membres titulaires:

Sont nommés membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentants de la Ville de Paris :

Léa FILOCHE	Adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion
Ian BROSSAT	Adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés
Camille NAGET	Conseillère de Paris, conseillère du 19 ^e arrondissement

Membres suppléants :

Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants de Ville de Paris :

Marion LELOUTRE	Direction des solidarités (DSOL)
Claire LAMOTTE	Direction des solidarités (DSOL)
Anne-Laure PEREZ	Direction des solidarités (DSOL)
Astrid BERTE	Direction des solidarités (DSOL)
Christelle POULAIN	Direction des solidarités (DSOL)
Catherine NORMANT	Direction des solidarités (DSOL)
Karine LOROUET	Direction des solidarités (DSOL)
Jérémy DROUET	Direction des solidarités (DSOL)
Anne-Laure SABATIER	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Nora HARROUDJ	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Laurence GUILLEM	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Vana CHEA	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Julie ROBILLIARD	Direction du logement et de l'habitat (DLH)

3) Collège des bailleurs et autres organismes :

Membres titulaires :

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes d'habitations à loyer modéré ou des sociétés d'économie mixte :

Céline MUSEUX	Elogie-Siemp
---------------	--------------

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes œuvrant dans le département intervenant pour le logement des personnes défavorisées dans le parc privé et agréés au titre des activités de maîtrise d'ouvrage ou des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale :

Valérie HALABI	SOLIHA
----------------	--------

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes œuvrant dans le département chargés de la gestion d'une structure d'hébergement, d'un logement de transition, d'un logement-foyer ou d'une résidence hôtelière à vocation sociale :

Djenabou BAKAYOKO	Cité Caritas
-------------------	--------------

Membres suppléants :

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des organismes d'habitations à loyer modéré ou des sociétés d'économie mixte :

Béatrice RIVIERE	Elogie-Siemp
Valérie COLOMB	RIVP
Virginie BLIN-DENIS	RIVP
Cynthia DEMAS	RIVP
Nadia AYAD	Immobilière 3F
Véronique QUEMERE	ICF Habitat La Sablière
Farida BENKHOULA	ICF Habitat La Sablière
Sophie HERMANN	Paris Habitat
Frédéric WINTER	Paris Habitat
Christophe ETRONNIER	RATP Habitat

- Sont nommées membres suppléantes au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des organismes œuvrant dans le département intervenant pour le logement des personnes défavorisées dans le parc privé et agréés au titre des activités de maîtrise d'ouvrage ou des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale :

Taté DARAME	SOLIHA
Sabrina JABOT	SOLIHA
Halima MELLALI	SOLIHA

- Est nommée membre suppléante au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes œuvrant dans le département chargés de la gestion d'une structure d'hébergement, d'un logement de transition, d'un logement-foyer ou d'une résidence hôtelière à vocation sociale :

Isabelle IRIE	Cité Caritas
---------------	--------------

4) 1er collège des associations :

Membres titulaires:

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante d'une association de locataires œuvrant dans le département affiliée à une organisation siégeant à la commission nationale de concertation mentionnée à [l'article 41 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986](#) :

Christiane PIERRE	Association Force Ouvrière Consommateurs de Paris (AFOC 75)
-------------------	---

- Sont nommées membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des associations et organisations œuvrant dans le département dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

Vanessa LEFEVRE	Les Enfants du Canal
Myriam MIGNARD	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)

Membres suppléants :

- Est nommée membre suppléante au sein de la COMED de Paris en tant que représentante d'une association de locataires œuvrant dans le département affiliée à une organisation siégeant à la commission nationale de concertation mentionnée à [l'article 41 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986](#) :

Annie SZUFA	Association Force Ouvrière Consommateurs de Paris (AFOC 75)
-------------	---

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des associations et organisations œuvrant dans le département dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

Jorge GATO-CANDEAIS	Les Enfants du Canal
Niakale DEMBELE	Les Enfants du Canal
Sylvain LE MAY	Les Enfants du Canal
Alexandre BISSIG	Les Enfants du Canal
Eric BOURDIN	Les Enfants du Canal
Michaël JACQUES	Les Enfants du Canal
Marine SIMON	Les Enfants du Canal
Sabrina BOUKHALFA	Les Enfants du Canal
Inès BEDRANI	Les Enfants du Canal
Léa KRIMIAN	Les Enfants du Canal
Tristan PHILIPPOT	Les Enfants du Canal
Louise COUPPEY	Les Enfants du Canal

Bruno LABORDE	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Maud VIGOUROUX-REGNIER	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Linda HADDAD	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Yoann JADOT	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Adelaïde BOUDJOM	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Lauriane URANIE	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Sara JNATI	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Naomi BOSSE	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Ingrid GALLON	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Stécy DAQUIN	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Fabrice CHICHEPORTICHE	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)

5) 2ème collège des associations :

Membres titulaires:

- Sont nommées membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des associations de défense des personnes en situation d'exclusion :

Isabelle MEDOU-MARERE	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Odile PECOUT	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante désignée par les instances de concertation mentionnées à l'article [L. 115-2-1](#) du code de l'action sociale et des familles :

Marie-Lucine MOUSSOUA	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)
-----------------------	---

Membres suppléants:

- Sont nommées membres suppléantes au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des associations de défense des personnes en situation d'exclusion :

Martine THEAUDIERE	Fédération des Acteurs de la Solidarité - Ile-de-France (FAS-IDF)
Cécile HONIGMAN	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Cynthia DAUBE	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants désignés par les instances de concertation mentionnées à l'article [L. 115-2-1](#) du code de l'action sociale et des

familles :

Judicaël-Moïse DJEMBA	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)
Taieb GANA	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)
Papa Laye NDIAYE	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)

MEMBRE A VOIX CONSULTATIVE:

Un représentant de la personne morale gérant le service intégré d'accueil et d'orientation à Paris (SIAO75) peut assister à la commission à titre consultatif.

Article 2 : La liste des membres titulaires et suppléants de la commission est arrêtée pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois, dans la limite d'une durée de mandat cumulée de 9 ans. En cas d'absence, les membres titulaires sont suppléés par les membres désignés à cet effet dans le présent arrêté. Les membres titulaires ou suppléants démissionnaires ou décédés sont remplacés par de nouveaux membres nommés, selon les mêmes modalités, pour la durée du mandat restant à courir.

Les fonctions de président et de membre de la commission de médiation sont gratuites. Les frais de déplacement sont remboursés dans les conditions prévues par le décret n° 2006-781 modifié du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

Article 3 : Le secrétariat de la commission est assuré par la mission DALO, au sein du service du logement de la DRIHL/UD75. Un règlement intérieur fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de la commission. Celle-ci se réunit en tant que de besoin sur convocation du secrétariat.

Article 4 : Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication. Les arrêtés préfectoraux précédents sont abrogés dès cette entrée en vigueur.

Article 5 : Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au tribunal administratif de Paris, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Article 6 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de Paris) de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible à l'adresse <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Fait à Paris, le 08/02/2023

Le préfet,
Directeur de cabinet,
Signé
Christophe NOEL DU PAYRAT